

certain, à la jeunesse Canadienne. Situé au milieu d'une population nombreuse et toujours croissante, sur une élévation coupée d'un petit cours d'eau, dans un village florissant qui, par sa proximité du Fleuve St. Laurent et les circonvallations de la belle rivière qui l'entoure et fait de son site une jolie Presqu'île, jouit toujours d'un air pur et sain, on ne pouvait choisir un endroit plus convenable, dans ce quartier, pour le lieu d'un établissement dont le but principal est d'offrir à la jeunesse les moyens sûrs et aisés d'obtenir une éducation classique et libérale, d'acquérir des connaissances générales et plus utiles, dont le pays demande, de plus en plus tous les jours, l'application journalière, dans la culture et la pratique des arts et des sciences.

Ce Collège est à deux étages en pierre, outre un troisième formé par les mansardes, et est de 80 pieds sur 47.

Cependant, faute de moyens pérenniaires pour subvenir aux dépenses considérables qu'entraîne le parachèvement d'une pareille institution, les syndics-gérants n'ont encore pu la mettre en opération, de la manière qu'ils estiment être la plus convenable, et ils se trouvent dans la dure nécessité d'attendre de la libéralité de la Législature, une autre aide suffisante pour les mettre en état de parachever leur établissement, et d'en donner libre accès à la jeunesse ambitieuse qui en désire et en demande l'entrée.

Quant au plan d'éducation, on se propose d'adopter celui qui est suivi dans les collèges du Sud du District de Montréal. On y enseignera, dès le début, l'anglais et l'arithmétique, et la chimie avec